

regu le 22 novembre 2010

## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE DEUX CHAISES

Réunion du 2 novembre 2010

Nombre de membres :  
En exercice : 10  
Présents : 10  
Votants : 10



**OBJET : Route Centre Europe Atlantique**

L'an deux mil dix, le deux novembre, à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de DEUX-CHAISES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur BERTHON Jacques, Maire.

**Date de Convocation** 23 octobre 2010

**Etaient présents : Mmes Mrs BERTHON, BIDET, CHOPIN, FAYET, FERRANDON, GUILLAUMIN, HARDY, JEUDY, POITEVIN, VALETTE.**

La RCEA traverse le département de l'Allier d'est en ouest. Depuis plusieurs décennies, le Conseil Général, les communes, leurs élus, les habitants, les diverses associations de riverains et les acteurs économiques se sont appliqués à demander la mise de cet axe à 2x2 voies.

Vu le trafic en forte évolution, dont un nombre important de poids lourds contribuant à une accidentalité inacceptable (4 morts de moins de 40 ans depuis un an sur le territoire de la commune),

Le Conseil Municipal approuve la demande de mise en concession autoroutière de la RCEA sur le département de l'Allier à la condition expresse du maintien du demi échangeur situé à l'ouest du bourg de Deux-Chaises.

En effet, suite à la création de la portion Le Montet – Montmarault, une convention de partenariat entre l'Etat et la commune de Deux-Chaises et les commerces concernés a été signée en 1993, Deux-Chaises étant considéré comme aire de service en restauration et carburants. Pour ce faire, l'Etat a installé une signalisation spécifique à ces services. Depuis cette date, des investissements importants ont été réalisés, souvent aidés par l'Europe, l'Etat ou les collectivités locales :

- création d'une aire de pique-nique, plan d'eau, camping par la commune dans un endroit calme contribuant au repos des usagers de la RCEA
- travaux importants entrepris par les propriétaires du restaurant routier, notamment l'aménagement d'un parking poids lourds d'une contenance de 100 places servant au stationnement des camions particulièrement la nuit (grande coupure) et parfois lors des réquisitions de l'Etat en périodes hivernales difficiles assez fréquentes dans notre secteur. A noter que le restaurant emploie également une dizaine de personnes
- construction d'une nouvelle station service à proximité de l'échangeur répondant aux normes actuelles
- installation récente d'une zone artisanale par la communauté de communes Bocage Sud jouxtant la station service
- des disponibilités de terrain peuvent être également envisagées pour permettre le stockage des poids lourds

Ces éléments retracés tant du domaine économique et de la sécurité montrent l'intérêt impératif du maintien du demi échangeur ouest à proximité du bourg de Deux-Chaises.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Jacques BERTHON